

INTERNATIONAL

La Cédéao prend des sanctions contre la junte guinéenne

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

En plus de «sanctions progressives» contre les dirigeants guinéens, la Cédéao va aussi envoyer trois chefs d'État au Mali pour obtenir la libération des 46 militaires ivoiriens détenus depuis juillet.

Les dirigeants des États ouest-africains, réunis en sommet extraordinaire jeudi à New York, ont annoncé des «sanctions progressives» contre la junte militaire en Guinée face à l'inflexibilité des militaires sur une date de retour des civils au pouvoir.

Les leaders des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao, 15 pays membres) se sont enfermés plusieurs heures à huis clos dans un hôtel new-yorkais, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, dans un climat tendu entre certains de ses membres et autour de multiples crises qui secouent le sous-continent. A l'issue du sommet, «nous avons décidé de prendre des sanctions contre la Guinée», a annoncé le président de la commission de la Cédéao, Omar Aliou Touray.

Selon un document résumant cette réunion de chefs d'État, «il a été arrêté la prise de sanctions progressives sur des individus et contre la junte guinéenne».

«Très rapidement, le président en exercice de la Cédéao et le président de la commission de la Cédéao vont établir une liste de personnes à sanctionner et, de manière graduelle, appliquer ces sanctions», selon ce texte.

Autre crise en Afrique de l'Ouest : une querelle ouverte en juillet entre le Mali et la Côte d'Ivoire après que Bamako a arrêté des soldats ivoiriens. Tous les dirigeants ouest-africains --à l'exception du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso dirigés par des juntes et suspendus de la Cédéao-- ont réclamé la libération de 46 militaires ivoiriens encore détenus au Mali.



Photo: DR La junte guinéenne dans l'œil du cyclone.

ANNONCES LÉGALES

MISE SOUS CURATELLE

PAR CES MOTIFS :

Le Tribunal Première Instance de Port-Gentil en son audience du 22 septembre 2022 a rendu le jugement dont la teneur suit : Statuant en Chambre du Conseil, en matière Civile gracieuse et en premier ressort ;

- Reçoit Sieur DIDOUNGOU Gaspard sa demande ;
- Constate que sieur AGONDJO Jean Richard né le 10 Septembre 1950 d'OWANGAL Paul et d'AKAGA Ernestine est dans l'incapacité psychologique d'exercer temporairement ses droits de manière autonome ;
- Ordonne la mise sous curatelle du sus nommé le temps de sa rémission ;
- Désigne sieur DIDOUNGOU Gaspard en qualité de curateur ;
- Dit que celui-ci veillera sur la personne de son père et exercera en son nom tous ses droits le temps indiqué supra ;
- Dit que le présent jugement prendra effet à compter de la publication du présent dispositif dans le journal officiel ;
- Laisse les dépens à la charge des requérantes. P10248

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

17395 — A vendre 2 concessions à Akanda et charbonnages. Tel: 07480088

EMPLOI DEMANDE

17291 — J.Hom.Tog.Cuis-Pat cherche emploi. tél: 060 40 69 25

17389 — D. Chrétienne cherche emploi de ménage.077455296/065501408

17400 — Dame Santoméenne cherche emploi ménagère 1/2jrnée.Tél: 077 68 59 46

17407 — J.F cherche emploi ménagère demi journée. Tel: 074124436

AVIS

C.S «Parc des Petits-Anges»-Lycée Privé

Les Archanges carrefour Sotéga. Les inscriptions se poursuivent. Les reliquats de l'année dernière sont annulés. 17411

UNIVERSITE DE DOUALA

(1ere UNIVERSITE d'AFRIQUE CENTRALE)

délocalise les formations MBA de l'ESSEC de Douala
- Exécutive MBA - MBA Finance Banque Assurance -
MBA Comptabilité Contrôle Audit - MBA Ressources Humaines - MBA Marketing Communication
Début des cours : 18 octobre 2022
Lieu : Elie Ancienne Sobraga
Public : Bac+3/4+ expérience professionnelle
Contacts : 062.62.19.78/077.35.95.72 16954

AVIS DE DÉCÈS



La famille ONDO BIBANG BI ASSOUMOU du village ADZAP B'ENDENG, Mrs Christian ONDO ASSOUMOU, Lambert ONDO BIBANG, Constant MOMBE MVE, Apollinaire ONDO MVE, Pacôme BYOHBI NGUEMA, Grégoire NGUEMA MVE, informent parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée petite-fille, fille et soeur Clémence

OBONE MVE, décédée le 29 août 2022 à OYEM est arrêté comme suit :

- Samedi 01 Octobre 2022 : 15h : grande réunion de recueillement à Libreville à BIKELE ;
- Mercredi 05 octobre 2022 : Sortie du corps, suivie de la veillée à ADZAP B'ENDENG ;
- Jeudi 06 octobre 2022: 9h cérémonie religieuse 11h : enterrement, 13h : réception des invités, 17h : conseil de famille 19h à 23h prestation des chorales ;
- Vendredi 07 octobre 2022 : 9h messe d'action de grâce à l'église Sainte famille à ADZAP B'ENDENG, 12h : réception des invités. 17406

Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués

L'UNION



Les clans MOULOLOU, DIBAMBA, BOUPETI, BOUJALA, BADJEMA, NDINGUI, les descendants de feu NZIGOU Prosper, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, fils, neveu, beau-fils, DJEMBI Jean José, survenu le 11 septembre 2022 à Libreville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. Contact: 077 322 372 / 065 587 790/066 893 301 17390



Les Familles de Feu ELLA MISSANG Pascal à OLong (MVANE - Yebiveing), NTSAME ZUE NDONG à Toulon ville (Woleu-Ntem) et parents, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fils le regretté ESSONE ELLA PIERRE (Adjudant Chef Major retraité / Armée de l'Air). Décès survenu le Lundi 20/09/2022 à l'hôpital des Instructions des Armées d'Akanda des suites d'une courte maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 17391



Les familles LEMBOUMBA, TSONO, OTOUNGA J.C, MBELE, OLENDE, EYILA, MPOLO, MOLEDI P. ADAYI J., DOUNGA J., MBOUMBANGOYE, par Libreville, Franceville, Andjogho, Olounga, MAKOKOU, Itébé Bakwaka et Makébé annoncent le décès par courte maladie de leur fille, et petite-fille OTOUNGA Siamitou Zita, survenu le 19 sept. 2022 à l'hôpital mère et enfants de LBV. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 17408

CONDOLÉANCES

FORTUNE'S CLUB/ FORTUNE'S GAMING



La Direction Générale et l'ensemble des employés de la Société Gabonaise des Jeux et Loisirs « FORTUNE'S CLUB/ FORTUNE'S GAMING » très touchés par le décès brutal de leur collaborateur et collègue M. Serge OWARI, le 15 Septembre 2022 à Libreville, présentent à l'ensemble de la famille du disparu leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien moral, financier et matériel en cette douloureuse épreuve. 17392

LA POSTE S.A



LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA POSTE S.A, LE CONTROLEUR GENERAL, LES CONSEILLERS ET L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA POSTE S.A, TRES TOUCHES PAR LE DECES SURVENU A LIBREVILLE, LE 21 AVRIL 2022, DE MONSIEUR ENDAMA MBA Jean François, PERE DE MONSIEUR MENGUIRE ME MBA TED LIONEL, GESTIONNAIRE SERVICE ORGANISATION, PRESENTENT A CE DERNIER AINSI QU'A TOUTE LA FAMILLE EPILORES LEURS CONDOLEANCES LES PLUS ATTRISTEES ET LES ASSURENT DE LEUR SOUTIEN MORAL EN CETTE PENIBLE EPREUVE. 17401

LA POSTE S.A



LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA POSTE S.A, LE CONTROLEUR GENERAL, LES CONSEILLERS ET L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA POSTE S.A, TRES TOUCHES PAR LE DECES SURVENU A LIBREVILLE, LE 25 MAI 2022, DE MADAME NYOMO ELISABETH, MERE DE MADAME MVOULA AYAYAH MARIAME EPSE OPIMBA, EN SERVICE A LA REGIE TIMBRE-POSTE, PRESENTENT A CETTE DERNIERE AINSI QU'A TOUTE LA FAMILLE EPILORES LEURS CONDOLEANCES LES PLUS ATTRISTEES ET LES ASSURENT DE LEUR SOUTIEN MORAL EN CETTE PENIBLE EPREUVE. 17402